

Savièse infos

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAVIÈSE

écoles de demain



Mandats d'étude

Une évaluation technique, sociologique et financière

Regard

Interview de Danièle Périsset

A venir

Les principaux jalons du projet



Sommaire

3 **Edito**
Sylvain Dumoulin, Président

4 **A l'origine**
Pourquoi cette démarche?

6 **Mandats d'étude**
Une évaluation technique,
sociologique et financière

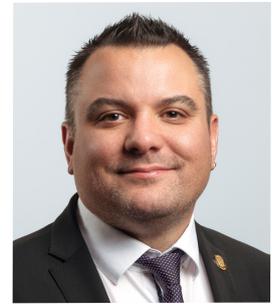
8 **Orientations
du Conseil Municipal**
Une analyse qui ne laisse
aucune place au doute

10 **Regard**
Interview de Danièle Périsset

12 **A venir**
Les principaux jalons du projet



Edito



Sylvain Dumoulin,
Président

Certaines décisions sont difficiles à prendre car elles nous éloignent d'un idéal que nous avons connu, aimé et qui nous rassure, pour nous diriger vers l'inconnu. Ensemble, nous avons toutefois la possibilité de façonner cet inconnu pour qu'il devienne notre nouvel idéal.

Les habitantes et habitants de Savièse sont très attachés à leurs écoles de village qui ont rythmé les jeunes années de la plupart d'entre eux. Aujourd'hui, la nécessité de les rénover, couplée à l'augmentation de la population, oblige le Conseil municipal à se questionner sur leur avenir. Il aurait été facile de fermer les yeux et de se concentrer uniquement sur les besoins futurs en salles de classe sans s'arrêter sur l'épineux sujet de la fermeture des écoles de village. De fait, il ne s'agit pas de savoir si celles-ci disparaîtront, mais quand. La question serait donc de toute manière revenue sur la table dans cinq ans ou dix ans. Plutôt que de laisser un futur Conseil décider dans l'urgence, le Conseil municipal actuel préfère prendre ses responsabilités et surtout s'offrir le temps nécessaire pour concevoir le projet des écoles de demain de Savièse avec sa population.

Cette édition spéciale du Savièse infos donne un aperçu des réflexions, analyses et discussions que le Conseil municipal a menées sur ce dossier ainsi que des nombreuses contraintes rencontrées et de l'important travail réalisé. Les pages qui suivent présentent le cheminement ayant abouti à l'orientation qu'il défend aujourd'hui: la construction d'un nouveau bâtiment scolaire qui intègre à la fois les besoins futurs en salles de classe et celles des actuelles écoles de village.

En complément de cette publication, **le Conseil municipal convie la population saviésanne à une soirée d'information le lundi 2 mai prochain à 19h30 au Théâtre Le Baladin**, en présence des différents mandataires ayant accompagné la Municipalité dans ses démarches.

Cette soirée lèvera le rideau sur un dossier important, cher aux Saviésannes et Saviésans soucieux de préserver l'esprit de leurs villages. Elle permettra d'initier une démarche participative visant à co-construire l'avenir des écoles de Savièse au travers de deux ateliers participatifs durant lesquels chacune et chacun pourra exprimer sa vision, ses besoins, ses idées.

A l'origine

Pourquoi cette démarche?

Depuis plus d'une décennie, la population de la Commune de Savièse croît régulièrement à raison de 1 à 2% par année. Dépassant aujourd'hui les 8'200 habitants, elle atteindra les 10'000 en 2040.

Le taux d'élèves, c'est-à-dire le nombre d'enfants en âge scolaire en rapport avec la population avoisine actuellement les 10,5%. Les effectifs scolaires (7H à 11H) ont passé de 702 élèves en 2006 à 822 élèves en 2020. Chaque année, environ 10 élèves supplémentaires intègrent les différents degrés des écoles de Savièse. Cette tendance nécessite d'ouvrir périodiquement de nouvelles classes. Or, la capacité des infrastructures actuelles (41 classes, 3 salles de gym) est largement exploitée.

Au défi de répondre aux besoins d'une population en augmentation s'ajoute la nécessité de rénover les bâtiments des écoles de village. Bien que ceux-ci aient été très bien entretenus, leur dernière rénovation date pour la plupart d'entre eux des années 80.

Au-delà du «coup de frais» bienvenu, cette opération exige d'intégrer les normes actuelles: énergétiques, parasismiques ainsi que d'autres relatives à l'accessibilité et à la protection incendie. Doivent aussi être prises en compte les réglementations exigées par le Service cantonal de l'enseignement, notamment les surfaces minimales des salles de classe et des espaces extérieurs.

Dans ce dossier, le Service de l'enseignement est un partenaire incontournable puisqu'il octroie les autorisations d'exploiter les écoles et fixe le soutien financier qu'il attribue, pour autant que les conditions fixées soient remplies. **Les premiers contacts avec le Service ont rapidement mis**

en lumière les problématiques soulevées par les écoles de village eu égard aux exigences actuelles: un nombre de salles de classe par bâtiment jugé trop faible et des surfaces par classe insuffisantes.

A ce constat s'additionne un autre: les difficultés inhérentes à leur agrandissement ou à leur transformation. Il est par ailleurs ressorti que l'éloignement des écoles de village aux salles de gym de St-Germain ne permet pas de respecter les prescriptions du Plan d'études romand (PER), notamment en dotation d'heures d'éducation physique.

En 2018, un groupe de travail interne à l'administration communale et au Conseil municipal s'est constitué afin de mener les premières réflexions et analyses. **Une projection réalisée par la direction des écoles de Savièse a montré qu'à l'horizon 2040, 7 salles de classe ainsi qu'une salle de gym supplémentaires seraient nécessaires.** Celles-ci devront obligatoirement être construites dans un nouveau bâtiment, l'extension des bâtiments actuels étant impossible.

Ces premiers résultats ont fait l'objet d'une présentation lors d'une assemblée primaire en 2019. Les échanges qui en ont suivi ont permis de prendre le pouls du profond attachement de la population aux écoles de village et de relever les questions qu'elle se pose quant à l'avenir des écoles et à un éventuel regroupement.

Fort de ces informations et afin de définir la meilleure orientation possible, le Conseil municipal a souhaité disposer d'une vision à 360 degrés du futur des écoles de Savièse, en intégrant dans la réflexion l'ensemble des paramètres.

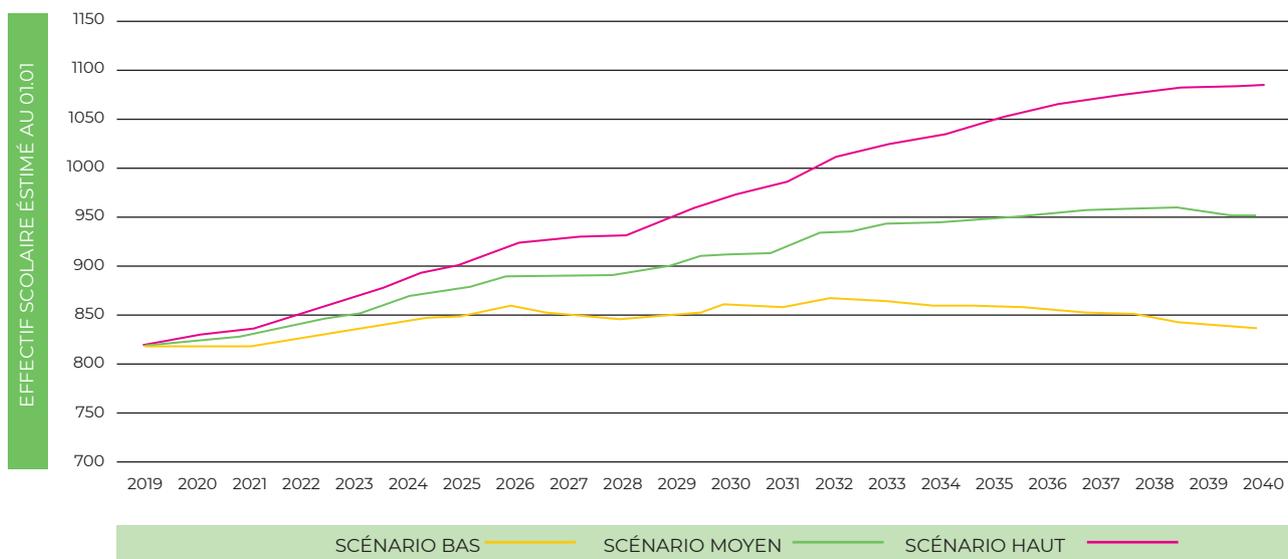
Pour ce faire, il a chargé quatre mandataires d'étudier plus en détail les aspects suivants:

- > **évolution démographique et localisation possible d'un nouveau bâtiment scolaire** (Azur Roux et Rudaz Sàrl);
- > **transport et mobilité** (Transportplan SA);
- > **impacts sociologiques** et pédagogiques d'un regroupement scolaire (Swisstain Sàrl);
- > **évaluation des coûts** de construction d'un nouveau bâtiment et de rénovation/reconstruction des écoles de villages (Bureau L-architecte Corine Léger).



Evolution des 1H-11CO

Sur la base d'un scénario moyen, l'effectif total des élèves savièsans s'approche des 950 en 2040



Mandats d'étude

Une évaluation technique, sociologique et financière

L'analyse démographique effectuée par le bureau Azur Roux & Rudaz Sàrl a corroboré les projections établies par la Direction des écoles. Celle-ci montre un ralentissement prévisible de la croissance par rapport aux quinze dernières années et projette qu'à l'horizon 2040, la population saviésanne devrait atteindre les 10'000 habitants.

Depuis 2016, le taux d'élèves par habitant s'est stabilisé à 10-10.5% et devrait s'y maintenir à l'avenir. Sur cette base, les projections montrent une croissance d'une centaine d'élèves en 2030 et d'environ 130 élèves à l'horizon 2040, pour un total d'environ 950 élèves. Pour les accueillir, 48 salles de classe seraient nécessaires, soit 7 salles supplémentaires: 5 salles pour les 1H-8H et 2 salles pour les 9H-11H, auxquelles s'ajoute une salle de gym.

Les bureaux Azur et Transportplan ont ensuite identifié l'emplacement potentiel d'un nouveau bâtiment scolaire. Dans une première étape, 6 sites répartis dans les villages de Granois, St-Germain, Roumaz et Ormône ont été analysés sur la base de nombreux critères comme l'emplacement, la pente, la desserte en transport public et en mobilité douce, la proximité des habitations et la gestion possible de la dépose par les parents. Celle-ci a permis d'en retenir trois: deux à Moréchon (*secteur de la place rouge et celui proche de la bibliothèque*) et un à Granois (*secteur proche de la place du Patrimoine*). Les trois sites ont fait l'objet d'une analyse détaillée axée sur les aspects relatifs à la mobilité, à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. **Il ressort que les deux emplacements de Moréchon constituent de meilleures options en matière de transports scolaires et de génération de trafic ainsi que de mutualisations possibles des salles de classe.**

Outre sa proximité directe avec la route cantonale, sa discontinuité et les déficits de sécurité sur les liaisons piétonnes aux abords de celui-ci, le site de Granois présente le désavantage supplémentaire de n'être qu'en partie propriété de la Commune et non sis dans une zone d'affectation adéquate.

Une analyse sociologique menée par le bureau Swisstain a complété les études techniques afin d'éclairer les enjeux socioculturels et pédagogiques, sur la base d'une analyse documentaire, de consultations d'experts du domaine et de municipalités ayant entrepris des démarches proches ainsi que d'entretiens avec certains acteurs locaux. **Le rapport d'étude met en évidence l'importance pour Savièse de penser son école de demain de manière globale en tant que «paysage éducatif» et non limitée à son seul bâti, en articulant dimensions techniques et sociales. Il met aussi en lumière l'importance du «chemin de l'école», espace d'apprentissage, de socialisation et de bien-être pour les élèves.**

Des entretiens menés avec des enseignantes des villages, des citoyens et parents se disant opposés au regroupement ont permis de sonder les positions et les attentes. Le fort attachement aux écoles de village et les risques de perte d'identité villageoise ou d'anonymisation des élèves dans le regroupement des écoles ont été nettement relevés. A l'aune des données recueillies, le bureau note que penser l'école de demain sur un campus unique ne constitue pas la moins bonne des idées. Un site unique garantirait plus significativement l'égalité de traitement et des chances entre élèves et contribuerait à former, dès la 1H, une identité et une appartenance communes. Si cette voie était privilégiée, il conviendrait d'impliquer la population dans le but de co-crée l'école de demain de Savièse.



Le coût total des variantes 1 et 2 est évalué à environ CHF 20 millions pour chacune d'entre elles. Pour ces dernières, l'estimation intègre une charge additionnelle de CHF 775'000.- relative à l'acquisition des containers qui abriteraient les classes pendant les travaux.

Le coût de la variante 3 est évalué à un peu plus de CHF 13,5 millions.

Les variantes et leur évaluation financière ont été présentées au Service de l'enseignement afin de connaître le niveau de subventionnement cantonal pour chacune d'entre elles.

Dans un courrier du 31 janvier 2022, le Chef de service a informé que le Canton subventionnera uniquement la construction d'un nouveau bâtiment scolaire. Les arguments avancés sont la rationalisation logistique et administrative et l'équité de traitement entre écoliers saviésans. La subvention cantonale se monterait à environ 20% du coût total de construction du nouveau bâtiment.

Le bureau L-architecte Corine Léger a réalisé une étude de faisabilité permettant de chiffrer et de comparer les trois variantes suivantes:

1. Transformer les écoles de village et construire un nouveau bâtiment pour les salles manquantes (9 salles de classe et 1 salle de gym).
2. Reconstruire totalement aux normes les écoles de village et construire un nouveau bâtiment pour les salles manquantes (7 salles de classe et 1 salle de gym).
3. Construire un nouveau bâtiment scolaire intégrant les salles de classe se substituant à celles des écoles de village et celles couvrant les besoins à venir (17 salles de classe et 1 salle de gym) et rénover les écoles de village (mise aux normes pour de nouvelles affectations).

Variante Transformation

1	Travaux écoles de village	12 613 000 CHF
	Nouveau bâtiment 9 salles + salle de gym	8 546 000 CHF
	Subventions	- 1 883 000 CHF
	Containers	775 000 CHF

Total 20 051 000 CHF

Variante Reconstruction

2	Travaux écoles de village	13 411 000 CHF
	Nouveau bâtiment 7 salles + salle de gym	7 443 000 CHF
	Subventions	- 1 640 000 CHF
	Containers	775 000 CHF

Total 19 989 000 CHF

Variante Nouveau bâtiment

3	Travaux de réaffectation écoles de village	3 500 000 CHF
	Nouveau bâtiment 17 salles + salle de gym	13 000 000 CHF
	Subventions	- 2 854 000 CHF
	Containers	0 CHF

Total 13 646 000 CHF

Orientations du Conseil municipal

Une analyse qui ne laisse aucune place au doute

Sur la base des différents résultats présentés et de la détermination du Service de l'enseignement, le Conseil municipal estime que l'option la plus réaliste est la construction d'un nouveau bâtiment scolaire intégrant les classes des écoles de villages et celles couvrant les besoins à venir.

De fait, les variantes 1 et 2 présentent plusieurs limites et contraintes:

- > La transformation ou la reconstruction des écoles de village nécessite une surface actuellement dévolue à la cour de récréation. Le fait que les parcelles ne soient pas extensibles entraîne un non-respect des normes exigées pour les espaces extérieurs.
- > La démolition et la reconstruction des bâtiments exigent de respecter les distances aux limites ainsi qu'une mise aux normes sismiques. La présence des Abri PCi sous les bâtiments de Drone et Granois constitue une contrainte supplémentaire.
- > Durant la période des travaux, d'une durée d'environ deux ans par bâtiment, les élèves devront être accueillis dans des containers. Aucun village ne disposant d'une surface suffisante, ceux-ci devraient obligatoirement être installés dans le secteur de Moréchon.

Par ailleurs, ces variantes ne résolvent pas certaines problématiques actuelles comme la nécessité de transférer des élèves entre les villages (*la capacité d'accueil de certaines écoles étant atteinte*) et d'en transporter à midi vers l'UAPE de Zambotte. De plus, elles ne répondent pas aux exigences du PER en limitant les heures d'activité physique.

Concernant l'emplacement possible du nouveau bâtiment, des trois sites retenus par les mandataires, les deux sis dans la zone de Moréchon sont à privilégier:

- > **Le premier, constitué des terrains et vignes se situant à l'arrière de la halle de fête, est intéressant du fait de son prolongement de l'actuel «pôle scolaire» de Moréchon.** Il n'est toutefois ni propriété de la Commune, ni en «zone d'intérêt public». Ce dernier élément sera toutefois corrigé avec le nouveau plan d'affectation de zones (PAZ).
- > **Le second, l'actuelle «place rouge», est également adéquat.** Le déplacement du centre de gravité sportif vers la zone sportive de Oure ayant réduit sa fréquentation, cet espace se retrouve relativement libre. Ce dernier étant déjà en zone d'intérêt public, il ne nécessite aucun changement d'affectation.
- > Le site de Granois, situé à côté du local du Patrimoine, présente quant à lui plusieurs inconvénients: les terrains ne sont que partiellement en zone d'intérêt public et propriété de la Commune. De plus, ses caractéristiques topographiques exigent un aménagement conséquent. Par ailleurs, sa proximité directe à la route cantonale pose des problèmes de sécurité.

En outre, au-delà de son économicité, la construction d'un nouveau bâtiment et le regroupement des élèves saviésans sur le site de Moréchon permettraient de:

- > **disposer d'un campus scolaire centralisé proche des zones de loisirs et de sport** et dont les espaces seraient segmentés entre petits (*cycles 1 et 2*) et grands (*cycle d'orientation*);

- > **renforcer, dès le plus jeune âge, le développement d'une culture et d'une appartenance communes;**
- > **optimiser la mobilité** (*matins, midis et soirs*) rendant le quotidien des élèves, des enseignants des parents et de l'ensemble de la population, plus agréable;
- > **garantir une égalité de traitement** en permettant à l'ensemble des élèves de bénéficier des mêmes conditions et heures de cours;
- > intégrer une UAPE sur le même site et remplacer la structure provisoire du site de Zambotte;
- > construire une salle de gym supplémentaire pour couvrir les futurs besoins des écoles et des sociétés locales;
- > faire émerger dans les écoles de village de nouvelles activités au service du vivre-ensemble et de la population saviésanne, initiées et portées par et avec elle.

En tant qu'autorité exécutive, le Conseil municipal se doit d'administrer la Commune et de piloter ses politiques publiques de manière la plus efficiente possible. Il en va de sa responsabilité d'opter aujourd'hui pour le projet qui répond au mieux à ce mandat.



@photos: linda photography

Regard d'expert

Interview



Danièle Périsset

Danièle Périsset est professeure, récemment retraitée de la Haute École pédagogique (HEP) Valais où elle a été notamment chargée du domaine de recherche «Développement de l'école».

Quel regard portez-vous sur le regroupement des écoles de village de Savièse ?

A Savièse comme ailleurs depuis bien des années, le processus de regroupement scolaire est en marche, inéluctable. **Du point de vue de l'enseignement proprement dit, je ne crois pas pouvoir émettre de réserve, l'instruction y est tout aussi bonne.** D'un point de vue sociologique, regrouper les élèves dès leur plus jeune âge, soit dès la 1H, participe à la construction d'une identité collective, au-delà des villages. Le sujet est toutefois très sensible politiquement: l'école est le creuset d'une communauté sociale et de sa solidarité. Un tel projet est très délicat et peut braquer la population. Il requiert patience et finesse. Le cas d'Anniviers en est un excellent exemple.

C'est-à-dire ?

Le regroupement s'y est fait par étapes, dans un temps long et dans le respect du rythme d'acceptation du processus par les habitants des différents villages. Le processus a jadis été accepté en votation à une voix près. A une toute petite voix, sujet sensible s'il en est! Il s'est concrétisé en 1972 avec le regroupement à Vissoie des écoles primaires. Celui des écoles enfantines a été finalisé en 2012 avec la fermeture de la dernière classe de Grimentz. L'horaire continu a été mis en place début 1990 à la demande des parents. **Le regroupement des écoles a sans nul doute favorisé la fusion des six communes de la vallée et la création de la commune d'Anniviers en 2009.**

Quels sont les principaux paramètres à prendre en compte dans l'équation ?

Premièrement, il importe de concevoir un tel projet de manière globale et durable en dépassant la seule question des bâtiments. **Une école innovante doit être pensée dans l'ensemble de ses dimensions, formelles et informelles. Je pense notamment à la sécurité, au vivre-ensemble, au chemin de l'école.** Les nouveaux chemins de l'école créés pourraient par exemple servir également de promenade pour les personnes âgées, en y installant des bancs, favorisant ainsi les rencontres intergénérationnelles. La gouvernance est aussi un élément à renforcer: la participation active du personnel enseignant des différents degrés comme celle des associations de parents, voire des élèves, est essentielle pour toutes les décisions les concernant, directement ou indirectement.

Comment la participation des élèves peut-elle se décliner ?

Dans un projet tel que celui du regroupement des écoles de village, la perspective des élèves est cruciale. Il s'agirait de les questionner notamment sur leurs besoins, leurs craintes, leurs envies. Dans le cadre de la réfection de la cour de récréation d'un centre scolaire de la région, les élèves ont été interrogés sur leurs besoins. Ils ont réclamé un abri pour les jours de pluie. Les adultes y avaient-ils pensé? Il est souvent question de végétaliser les cours de récréation; c'est assurément une bonne idée, à condition que ce qui est planté, semé corresponde aux besoins de mouvement et de jeux des enfants. La participation des élèves dès la 1H, en tant qu'experts de ce qu'ils vivent, est de plus en plus pratiquée dans les études et les projets les concernant. Elle relève d'enjeux à la fois pédagogiques, sociaux, politiques, éthiques et démocratiques.



© photo: linda photography

«La participation des élèves est essentielle»



Comment faire participer le personnel enseignant?

En interrogeant les professionnels sur leurs expériences, leurs visions et leurs besoins, cas échéant en les faisant participer aux réflexions sur les constructions ou rénovations à venir et en tenant compte de leur avis. Pour les enseignantes des classes enfantines par exemple, préserver la sécurité affective et physique des élèves est prioritaire. Si l'école est regroupée dans un seul centre, il importe de concevoir des espaces répondant à cette préoccupation essentielle, permettant aux élèves de cet âge de se retrouver dans un espace bien circonscrit, bien identifié et convivial pour ne pas dire familial, afin qu'ils se retrouvent entre eux en toute confiance et sécurité.

A venir

Les principaux jalons du projet

Du fait de son caractère très émotionnel, il importe au Conseil municipal d'informer et de faire participer la population saviésanne à la démarche visant à penser et façonner le projet «Écoles de demain».

A cet effet, il a planifié deux temps importants dans les mois à venir.

> **Le 2 mai 2022 à 19h30 au Théâtre Le Baladin:**

une soirée d'information visant à présenter les dimensions fondamentales du projet et à répondre aux questions que les citoyennes et citoyens se posent, en présence des bureaux mandataires.

> **A l'automne 2022,** au moins deux ateliers participatifs permettront à chacune et à chacun d'exprimer sa vision, ses réflexions, ses attentes et ses idées en ce qui concerne:

1. Les écoles de demain de Savièse:

cet atelier visera à échanger non seulement sur le nouveau bâtiment scolaire (*emplacement, extérieurs, organisation de l'espace, mixité des âges, mobilité, etc.*) mais également sur les dimensions sociales du projet.

2. Les réaffectations possibles pour les écoles de village:

cet atelier permettra de réfléchir ensemble aux moyens de valoriser et de vitaliser les surfaces rendues disponibles dans les écoles de village afin répondre adéquatement aux besoins et projets des habitantes et habitants de Savièse et de son vivre-ensemble.

Les propositions issues des ateliers participatifs seront transmises au Conseil municipal qui veillera, dans la mesure du possible, à les intégrer dans les développements du projet de construction et de la réhabilitation des écoles de village.

Vous n'avez pas l'occasion de participer à la séance d'information du 2 mai prochain? Posez vos questions par courriel à : suggestions@saviese.ch

Les dates clés du projet

- > **2023** concours d'architecture
- > **2026-2027** réalisation du nouveau bâtiment scolaire
- > **2028**
 - > ouverture et inauguration des nouvelles écoles de Savièse
 - > adaptation des écoles de village pour accueillir de nouvelles activités.